

PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'Administration du 20 mai 2015

Présents :

Fabien DELMAS, président
Agnès CONCILE, vice-président Aude
Béatrice BOIS, vice-président Gard
Yann VAN WYNENDAELE, vice-président Lozère
Valérie POIRIER, vice-président Pyrénées-Orientales
Marie Claire BERGUES, secrétaire
Monique COCHET-GRASSET, membre
France LARDY, membre
Roland MONIER, invité

Excusé :

Hervé CARLIER, trésorier

La réunion a eu lieu au Centre Bourneville à Montpellier de 14 h 30 à 16 h 30

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 mars 2015

2. Démarche Formation Recherche-Action

Trois projets à distinguer :

- Projet 1 – Démarche diagnostic ARS

F. DELMAS a rencontré le 16 avril Mme JASON (Cellule Personnes Handicapées «Qualité de l'accompagnement au sein des ESMS), M. JULIEN (Pôle médico-social) et M. HEVE (Pôle Etudes et Prospectives en Santé).

Si l'ARS intervenait, elle verrait davantage un diagnostic qualitatif de l'existant en matière de notion d'actes avec non pas la construction d'un outil partagé sur le plan régional mais avec des préconisations dont le CNSA ou l'ANAP pourrait se saisir au niveau national.

Si l'ARS s'engage sur cette démarche, elle ne peut le faire que sur un projet qui émerge financièrement sur 2015 avant passage à une ARS Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon. Le diagnostic quant à lui peut être finalisé début 2016.

Une décision sur la possibilité d'un financement de la démarche diagnostic ciblée sur le CREAMI ORS devrait être prise avant le 31 mai.

Si cela aboutit, il faudra veiller dans la négociation méthodologique avec le CREAMI à garder la main sur ce qui faisait sens pour nous. Dans la logique de l'ARS l'enquête doit être menée sur les 64 SESSAD mais quid des 20 SESSAD adhérents ? Dans l'hypothèse où l'ARS finance le CREAMI, il faut se positionner pour travailler avec le CREAMI à partir des retours de l'enquête sur les spécificités et les préconisations.

- Projet 2 – Appel à projet UNIFAF

Pour le moment, il est décidé de mettre ce projet de côté. Il pourrait être repris suite aux Journées Nationales des SESSAD dans une forme qui resterait à définir.

- Projet 3 – Journées Nationales des SESSAD

Elles se dérouleront à Montpellier en 2016. F. DELMAS et A. CONCILE participent aux réunions du comité d'organisation au titre de l'Association des SESSAD du Languedoc-Roussillon :

- Le 18 juin à Carcassonne
- Le 15 septembre à Montpellier
- Le 13 octobre à Toulouse
- Le 3 décembre à Carcassonne

3. Organisation de la 2ème rencontre des SESSAD LR et de l'Assemblée Générale

Le président participant à la journée consacrée aux unités d'enseignement du plan autisme le 17 juin à Paris, la 2^{ème} rencontre des SESSAD et l'Assemblée Générale sont reportées en septembre.

4. Divers

- Cotisations 2015 : 19 bulletins d'adhésions avec règlement de la cotisation sont arrivés (1 SESSAD de l'Aude, 7 du Gard, 3 de l'Hérault, 1 de la Lozère et 7 des Pyrénées-Orientales). Les membres du Conseil d'Administration présents n'ayant pas cotisé pour 2015 s'engagent à le faire au plus vite.

- Appels à projet :

- ✓ Création d'un Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) de 8 places à Gignac (Hérault)
- ✓ Création d'une Unité d'Enseignement en Classe Maternelle dans le Gard (secteur Nîmes)
- ✓ Création de 15 places de Service d'Education Spéciale et d'Accompagnement à Domicile (SESSAD) pour enfants et adolescents présentant des Troubles Envahissants du Développement (TED) dans le département de l'Hérault, sur le secteur de Mauguio.

- Rapport sur « Les unités d'enseignement dans les établissements médico-sociaux et de santé » : mettre le lien sur le site.

- Demande d'informations :

« Savez-vous si les SESSAD peuvent signer des conventions de stage avec des entreprises comme le font les ITEP ou les IME? ».

Sur le plan juridique, si le SESSAD est rattaché à un IME ou à un ITEP il y a possibilité de faire une convention de stage. Autrement cela n'est pas possible. La solution serait un partenariat avec par exemple une MLI (Mission Locale d'Insertion), par cet intermédiaire une convention peut être signée.
Dans tous les cas, vigilance à avoir en référence au code du travail.

La prochaine réunion du Conseil d'Administration est fixée au 24 juin 2015 et se déroulera de 14 h à 15 h 30 au Centre Bourneville à Montpellier.

La secrétaire



Marie Claire BERGUES

